



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 10 février 2021

## OBJET :

DE-21-02-1-04) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-et-un, le mercredi dix février à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 28 janvier 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, Mme POLLARD, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : Mme MARTIN (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. PITAVY (pouvoir à Mme SÉGURET), M. LAFON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme BOILOT (pouvoir à M. CAMELOT), Mme HAUCHEMAILLE (pouvoir à M. RIBET).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et en particulier son article 34, en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 16 décembre 2020,

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services publics et à la réalisation des objectifs municipaux ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 01 février 2021,

## DÉLIBÈRE

*à la majorité (1 abstention(s) : Mme BALAGNA-RANIN,)*

### ARTICLE I :

Grade ou emplois	Postes budgétaires 26/11/2020	création	suppression	Postes budgétaires après mise à jour	dont Nb de postes à temps non complet (TNC)
<b>EMPLOIS AUTRES</b>					
Directeur général des services	1			1	
Directeur général adjoint des services	3			3	
Collaborateur de cabinet	3			3	
<b>sous total emplois autres</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Directeur territorial (en voie d'extinction)	3			3	
Attaché hors classe	4			4	
Attaché principal	6			6	
Attaché	26	1	1	26	
Rédacteur principal de 1ère classe	3			3	
Rédacteur principal de 2ème classe	15	1		16	
Rédacteur	29	3	1	31	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	30	1	2	29	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	41	1	1	41	
Adjoint administratif	21,97	2	2	21,97	2
<b>sous total filière administrative</b>	<b>178,97</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>180,97</b>	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Directeur général des services techniques	1			1	
Ingénieur général	1			1	
Ingénieur en chef	1			1	
Ingénieur hors classe	1			1	
Ingénieur principal	5,5			5,5	1
Ingénieur	7			7	
Technicien principal de 1ère classe	7			7	
Technicien principal de 2ème classe	8		1	7	
Technicien	3	1		4	
Agent de maîtrise principal	22		1	21	
Agent de maîtrise	6	2		8	
Adjoint technique principal de 1ère classe	27		1	26	
Adjoint technique principal de 2ème classe	104		1	103	
Adjoint technique	50,6			50,6	1
<b>sous total filière technique</b>	<b>244,1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>243,1</b>	
<b>FILIERE SOCIALE</b>					
Conseiller socio-éducatif	1		1	0	
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	4		1	3	
Assistant socio-éducatif 1ère classe	1,5			1,5	1
Assistant socio-éducatif 2ème classe	1	1		2	
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	8			8	
Educateur de jeunes enfants 1ère classe	3			3	
Educateur de jeunes enfants 2ème classe	10	1		11	
Agent social principal de 1ère classe	5			5	
Agent social principal de 2ème classe	25		1	24	
Agent social	38			38	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	15			15	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	4			4	
<b>sous total filière sociale</b>	<b>115,5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>114,5</b>	

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210210-lmc1H8037H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 15/02/2021  
Date de Publication : 15/02/2021

<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>					
Cadre supérieur de santé	1			1	
Cadre de santé de 1ère classe	1			1	
Infirmier en soins généraux hors classe	7			7	
Infirmier en soins généraux de cl sup	0			0	
Infirmier en soins généraux de cl normale	1			1	
Puéricultrice hors classe	1			1	
Puéricultrice de cl normale	3			3	
Technicien paramédical de cl sup	1			1	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère cl	43			43	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	22			22	
<b>sous total filière médico-sociale</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	
<b>FILIERE CULTURELLE</b>					
Conservateur en chef des bibliothèques	1			1	
Attaché principal de conservation du patrimoine	3			3	
Attaché de conservation du patrimoine	1			1	
Bibliothécaire principal	1			1	
Bibliothécaire	1			1	
Assistant de conservation principal de 1ère classe	11		1	10	
Assistant de conservation principal de 2ème classe	5			5	
Assistant de conservation	6	1		7	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	2			2	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	3			3	
Adjoint du patrimoine	2			2	
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème cat	1			1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	6,38			6,38	1
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	8,28			8,28	8
Assistant d'enseignement art. pal 1ère classe	9,41			9,41	7
Assistant d'enseignement art. pal 2ème classe	11,38			11,38	22
Assistant d'enseignement artistique	1,89			1,89	3
<b>sous total filière culturelle</b>	<b>74,34</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>74,34</b>	
<b>FILIERE ANIMATION</b>					
Animateur principal de 1ère classe	3			3	
Animateur	2			2	
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0			0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	3			3	
Adjoint d'animation	3			3	1
<b>sous total filière animation</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	
<b>FILIERE POLICE</b>					
Directeur de police municipale	1			1	
Brigadier chef principal	9			9	
Gardien - Brigadier	12			12	
<b>sous total filière police</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>732,91</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>732,91</b>	

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210210-lmc1H8037H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 15/02/2021  
Date de Publication : 15/02/2021

<b>EMPLOIS NON CITES</b>					
	Postes budgétaires 26/11/2020	création	suppression	Postes budgétaires 28/01/2021	Temps non complet
Animateur Passeport loisirs	11			11	
PEC	1			1	
Intervenants scolaires	6			6	
Psychologue crèche	2			2	1
Psychologue vie sociale	2			2	
Pédicure	1			1	
Médecin	3			3	
Médiathèque	2			2	
Apprentis C	4			4	
Assistants maternelles	1			1	
Directeur de régie	1			1	
Placier	2			2	
Emplois besoin occasionnel A	2			2	
Emplois besoin occasionnel B	2			2	
Emplois besoin occasionnel C	6			6	
Emplois besoin saisonnier	10			10	
<b>total</b>	<b>56</b>			<b>56</b>	

**ARTICLE II** : Les emplois de catégorie A comptabilisés à l'article 1, n'ayant pu être pourvus par un fonctionnaire et pour lesquels les besoins du service ou la nature des missions le justifient, sont pourvus par des agents non-titulaires au titre de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Ces emplois sont les suivants :

<b>EMPLOIS POURVUS PAR DES NON TITULAIRES DE CATEGORIE A</b>	<b>GRADES</b>	<b>REMUNERATION MAXIMALE</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		
DGA jeunesse et vie sociale	DGA	IB 1027 / IM 830
Responsable du service logement	Attaché	IB 821 / IM 673

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210210-lmc1H8037H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 15/02/2021  
Date de Publication : 15/02/2021